



Agenda Décembre 2020

- **1^{er} Décembre** : Journée mondiale du Sida
- **6 Décembre** : Saint Nicolas
- **8 Décembre** : Journée Mondiale du Climat
- **9 Décembre** : Journée Mondiale de la Laïcité
- **10 Décembre** : Journée Mondiale des Droits de l'homme
- **14 Décembre** : Eclipse totale du soleil
- **18 décembre** : journée du **Pull de Noël**.
Envoyez vos photos sur lagazette@maing.fr
- **Du 19 Décembre au 4 janvier** : Vacances de Noël

INFOS PRATIQUES

- La Mairie sera ouverte les 24 et 31 décembre de 9h00 à 12h00.
- **Inscriptions au Concours des Illuminations de Noël** du 23 novembre au 5 décembre à l'accueil de la Mairie ou par mail à accueil@maing.fr
- La collecte des déchets ménagers du 25 décembre et 1^{er} janvier est reportée au lendemain.
- Les 4 et 5 décembre aura lieu le lancement du **34^{ème} Téléthon**. Pour aider la recherche, faites un don par téléphone au 3637 ou en ligne sur don.telethon.fr



Comme le veut la tradition, à la **Saint Nicolas**, nous pensons aux écoliers maingéois du groupe scolaire Pierre Vanderbecq en leur offrant une coquille, une orange et un chocolat. La distribution aura lieu dans les classes le 10 décembre.

Travaux d'entretien de la RD 59 entre Maing et Trith Saint Léger (au niveau de la station d'épuration)
Du 2 au 5 décembre, route barrée la nuit de 20h00 à 6h00, une déviation sera mise en place.

Restez informé en temps réel !

Connectez-vous sur le site de la ville et profitez des toutes dernières informations

www.maing.fr

L'année 2020 se termine et notre Ville, comme le reste du monde, vit au rythme de la pandémie. Et cela risque de se poursuivre dans les semaines à venir.

Cette réalité nous a malheureusement contraint à l'annulation ou au report de toutes les manifestations culturelles, associatives et sportives organisées par la Ville.

Restons prudents et soyons tous solidaires. L'ensemble de la rédaction vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Distribution du colis de Noël (aux maingéois qui se sont inscrits)

La distribution du colis de Noël aura lieu comme chaque année à la salle Aragon. A cause de la COVID, l'organisation a dû être adaptée et l'accès à la salle sera interdit. la distribution se fera donc aux différentes portes d'accès.

Pour le bon déroulement et le respect des gestes barrières, vous serez donc invité à vous présenter à un jour et une heure précis pour retirer votre colis. Merci de respecter scrupuleusement ces consignes.

Rue Henri Bantegnie, Résidence de la Rie, Résidence Jean Cacheux, Rue de Fontenelle, Rue du Fond de Caumont	Lundi 14/12 de 9h00 à 10h30
Rue Léon Rucart, Résidence des Frères Rucart	Lundi 14/12 de 10h30 à 12h00
Rue Roger Salengro, Résidence Roger Salengro, Rue Paul Langevin, Résidence Paul Langevin	Lundi 14/12 de 13h30 à 15h30
Rue des Marais, Rue des Bergeronnettes, Rue des Pâquerettes, Rue des Pâtourettes, Rue des Violettes	Lundi 14/12 de 15h30 à 17h30
Résidence Victor Hugo, Résidence Romain Rolland, Rue Victor Hugo	Mardi 15/12 de 8h45 à 10h00
Rue Anatole France, Rue de Cantraine, Rue Paul Lafargue, Rue des Tourbières, Rue Paul Vaillant Couturier	Mardi 15/12 de 10h00 à 12h00
Résidence Alphonse Dangréaux, Résidence Jean Moulin	Mardi 15/12 de 13h30 à 15h00
Rue Pierre Vanderbecq, Résidence Mermoz, Résidence Edmond Cher	Mardi 15/12 de 15h00 à 16h30
Rue de l'Abbé Delbecq, Rue Jean Jaurès	Mardi 15/12 de 16h30 à 17h30
Rue Alphonse Dangréaux, Rue de la Carroire, Rue Henri Barbusse, Rue Emile Zola, rue du 19 mars 1962	Mercredi 16/12 de 8h45 à 10h15
Résidence du Franc Manteau, Rue de l'Hopiteau, Place Cuvelier, Rue du 11 Novembre 1918, Rue du 8 Mai 1945, Rue du Père Delater	Mercredi 16/12 de 10h30 à 11h30



Infos CCAS : inscription Pass Sénior Transville 2021

Vous avez plus de 65 ans et êtes non imposable ?

Alors bénéficiez du *Pass Sénior voyages illimités* TRANSVILLES

Présentez-vous en **MAIRIE – Bureau du CCAS**,

du 23 novembre au 04 décembre 2020 (sauf le mercredi), muni(e)

- Du certificat de non-imposition sur le revenu 2019 (dernier avis)
- De la somme de 37,50 € (chèque ou espèces : attention pas de possibilité de rendre la monnaie donc merci d'établir le compte juste)
- D'une photo d'identité (première demande)

Illuminations de Noël de la ville

Dans le cadre de sa démarche écologique et de développement durable, la commune continue sa politique de sobriété et d'optimisation en matière d'illuminations de Noël.



Le remplacement des ampoules classiques par des ampoules LED et la réduction du nombre de quartiers illuminés, ont contribué à réduire la facture énergétique générée par ces festivités et à concentrer les efforts sur une décoration de qualité du centre-ville.

Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël !

Nous vous proposons de collecter le 11 janvier vos **sapins de Noël toujours pourvus de leurs racines**, afin de les replanter dans les espaces verts communaux.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous dès maintenant en mairie :

par mail accueil@maing.fr ou par téléphone au 03.27.24.46.39.



NOTRE RECETTE DU MOIS : *Les sablés de Noël*

Ingrédients :

(8 personnes)

- 500 g de Farine
- 250 g de beurre mou
- 250 g de sucre en poudre
- 3 jaunes d'oeufs
- 1 zeste d'agrumes bio (de préférence)



Préparation :



Préparation 15 min Cuisson 10 min Repos 30 min

Battez le beurre déjà mou jusqu'à ce qu'il devienne moussieux et ajoutez ensuite les œufs et le sucre. Battez pendant au minimum 10 minutes

Râpez le zeste de l'agrumes (sans le zeste, la partie blanche très amère sous le zeste) et l'ajoutez avec la farine à la préparation puis malaxez le tout afin de former une pâte.

Mettez cette pâte au frais pendant minimum 30 minutes
Préchauffez le four à th.5 (150°C).

Sortez la pâte du réfrigérateur et étalez-la sur 0,5 cm d'épaisseur sur plan de travail fariné.

Découpez dans cette pâte les formes de votre choix avec des emporte-pièces (sur le thème de Noël). Disposez-les sur la plaque du four couverte de papier sulfurisé et dorez-les avec un jaune d'œuf.

Enfournez pour 10 min puis laissez refroidir.

Vous pouvez napper vos sablés de Noël avec un glaçage au sucre blanc (150 g de sucre glace + le jus d'½ citron)

D'après Cuisineaz

Bonne dégustation !

Soutenons le commerce maingeois !

Livraison, vente à emporter, pendant le confinement : les commerces maingeois vous accompagnent dans le respect des gestes sanitaires.

La liste des commerçants sur www.maing.fr

La Palette des Biochamps

13 rue Roger Salengro à Maing
Tel : 06 70 60 46 91



Produits bio : légumes, fruits, farine de blé, jus de pommes

À la ferme : vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 12h

Possibilité de commander par téléphone

Boucherie Charcuterie

« Le Cochon d'Or »

15 rue Jean Jaurès à Maing

Tel : 03 27 34 35 10

Charcuterie artisanale maison, traiteur

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ; Samedi de 9h00 à 13h00

Possibilité de commander par téléphone



Un Noël Solidaire

Pendant le premier confinement, l'association Midi Partage a pris ses quartiers salle de la Carroire pour préparer des repas pour les gens défavorisés.



Durant cette période difficile, ils ont gracieusement distribué des colis alimentaires aux bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Echange de bons procédés, en cette période de fêtes, nous proposons aux Maingeois de jouer le rôle de Père Noël en préparant de petits présents à destination des bénéficiaires de l'association Midi Partage.

VOTRE MISSION SI VOUS L'ACCEPTÉZ :

1



Vous munir d'une boîte à chaussures vide.

3

Emballer la boîte comme un cadeau de Noël.

4

Noter sur l'emballage si c'est à destination d'un homme, d'une femme ou d'un enfant.

2

La remplir :

- d'un peu de chaleur (une écharpe, une paire de gants, un bonnet,...)
- de petites douceurs (sablés, bonbons, produit alimentaire non périssable)
- de bonnes senteurs (gel douche, dentifrice, savon...)
- d'un peu d'évasion (livre, jeux, magazine, crayons, carnet...)
- d'une jolie attention (petit mot, carte de vœux, petit dessin de votre enfant).

5

Déposer votre boîte à l'accueil de la mairie de Maing avant le 15 décembre 2020

MERCI D'AVANCE AUX GENEREUX PERES NOEL MAINGEOIS...

Mot de l'opposition

Bien qu'écartée de toute action communale, l'opposition maintient son activité dans la commune. Nous sommes volontaires pour toute forme d'entraide mais jamais sollicités. En ces temps compliqués pour tous, nous soutenons toute forme d'action. En ce moment c'est le Téléthon qui se termine le 5 décembre. Prenez soin de vous et de vos proches.

Mot de la majorité

Il y a le temps de la campagne électorale, puis celui de la résilience, où le vaincu accepte le verdict des urnes et de travailler en commun. Pourquoi donc préférer la polémique plutôt qu'une attitude constructive ? De plus, comment compter sur l'implication de l'opposition alors même que les démissions vont bon train au sein de leur liste ?